

FICHE 3

**LES ARCHIVES, C'EST QUOI ?
LES ARCHIVES VIEILLISSENT AUSSI !**

Les trois âges des archives physiques et numériques¹

<p>Le premier âge : les archives courantes</p>	 <p>Ces documents sont créés et utilisés pour régler les affaires en cours.</p> <p>Comme les documents sont fréquemment utilisés, les archives courantes sont généralement conservées dans votre bureau ou dans les dossiers de votre ordinateur.</p> <p>Vous en avez besoin, GARDEZ-LES !</p>
<p>Le deuxième âge : les archives intermédiaires</p>	 <p>Ce sont les documents qui ne sont plus utilisés fréquemment mais que vous conservez pour y retrouver des éléments d'informations ou en vertu d'obligations légales.</p> <p>Les archives intermédiaires sont conservées à proximité de votre bureau, comme dans une armoire ou dans un local dédié.</p> <p>Vous en avez parfois encore besoin, TRIEZ ET RANGEZ-LES !</p>
<p>Les archives définitives : les archives dites historiques</p>	 <p>Ce sont les documents dont l'intérêt administratif est durable ou dont la valeur historique justifie une conservation illimitée.</p> <p>Les archives définitives sont conservées dans les locaux du service des archives diocésaines.</p> <p>Vous n'en avez plus besoin, ne les jetez pas, pensez aux archives diocésaines et VERSEZ-LES !</p>

¹ Théorie d'Yves PEROTIN publiée dans « L'administration et les trois âges des archives », in *Revue Seine et Paris*, n°20, 1961.